

DOSSIER DE PRESSE

**Séance plénière du lundi 14
novembre 2022**

**Décision modificative
n°2 et
Débat d'orientation
budgétaire 2023**



Sommaire

Ce lundi 14 novembre 2022, les élus départementaux se sont réunis en séance plénière pour débattre de la décision modificative n°2 et des orientations budgétaires pour 2023. Cette séance plénière a été suivie d'une commission permanente comprenant 248 délibérations pour un montant de 134,4 millions d'euros.

▶ Décision modificative n°2	3
▶ Augmentation du financement au SDIS	3
▶ Débat sur les orientations budgétaires	4
▶ Stratégie départementale de la Santé et du Prendre soin	5
▶ Vers une «Gironde 100 % inclusive »	6
▶ Engagements de développement durable en Gironde	7

Décision modificative budgétaire n°2 : l'impact de la pression conjoncturelle

+52 millions

DE RECETTES

+16 millions

DE DÉPENSES
SUPPLÉMENTAIRES

La décision modificative de fin d'exercice enregistre les dernières évolutions budgétaires de l'année. Elle s'inscrit cette année dans un contexte national et international particulièrement mouvant, conséquence directe de la crise sanitaire et du conflit russo-ukrainien qui bouleversent la situation sociale et économique.

Les fortes contraintes qui en résultent (hausse des coûts de l'énergie, des matières premières, des taux d'intérêt, des mesures salariales) se répercutent sur cette DM2 qui cumule la pression de dépenses parfois exceptionnelles et l'émergence de recettes qu'il était difficile de prévoir lors des étapes budgétaires précédentes.

Des recettes volatiles mais encore dynamiques

+45M€ en fonctionnement dont

- ▶ **+ 26M€ de droits de mutation (DMTO)** par rapport au budget primitif 2022 de 500M€. Pour comparaison, en 2021, les encaissements s'étaient élevés à 554 M€, les deux dernières années ont été exceptionnelles suite au rebond post-covid. Cependant plusieurs indicateurs laissent présager une baisse prochaine de la dynamique immobilière (hausse des taux de crédits, forte inflation réduisant l'aisance financière des ménages...).

+7M€ en investissement dont

- ▶ **1,8 M€** au titre du fonds chaleur versé par l'ADEME pour soutenir le développement des énergies renouvelables

Des dépenses largement touchées par des besoins nouveaux

+25 M€ en fonctionnement dont

- ▶ **+14 M€ en faveur du SDIS33** (voir encadré ci-dessous)
- ▶ **+7,5M€** pour l'hébergement des enfants confiés au Département, l'application du Ségur à partir d'avril 2022 et la revalorisation des assistants familiaux

Forte augmentation de la participation au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Le Département est le premier partenaire des pompiers girondins, notamment pour les dépenses exceptionnelles.

C'est ainsi qu'en cette fin d'année 2022, il versera une contribution complémentaire en fonctionnement de 10,3 M€ (portant la subvention totale à 105,2 M€ pour l'année), en conséquence directe des incendies hors-norme de cet été, qui ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels :

>7,3 M€ pour couvrir le surcoût des dépenses telles que le carburant, l'alimentation, les fournitures diverses, la location d'hélicoptères, la réparation de véhicules...

>2,1 M€ pour financer la revalorisation du point d'indice à compter du 1er juillet, soit sur les 6 derniers mois de 2022

>900 000€ pour faire face à une croissance importante des prix notamment sur les achats d'énergie

Le Département allouera également une subvention exceptionnelle de 3,7 M€ destinée à remplacer les engins et matériels détruits lors des incendies (1,7 M€), moderniser les systèmes d'alertes et certains travaux d'urgence (2 M€, qui seront d'ailleurs réinscrit chaque année pour le soutien à l'investissement du SDIS).

Orientations budgétaires 2023-2025 : tenir les ambitions et rester prudent

Sur fond de crise énergétique, climatique et sociale, les orientations budgétaires du Département ont pour objectif de garder le cap des ambitions d'investissements, réaliser les programmes lancés, tout en restant prudent sur les futurs engagements.

Outre l'effort de résilience nécessaire pour relever le défi de ces différentes crises, le Département, comme d'autres collectivités locales, est mis à contribution dans l'effort de redressement du déficit public dès 2023.

Des recettes incertaines

Les recettes de fonctionnement, largement portées par le dynamisme de la TVA et des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), sont marquées par la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et par la volatilité des principales ressources déjà exposées aux aléas conjoncturels et immobiliers.

Ces incertitudes imposent à la collectivité de piloter son budget au regard de ses dépenses et non plus de ses recettes.

Les projections établies pour 2023/2025 :

- ▶ un taux de croissance moyen de +4,8% pour la fraction de TVA
- ▶ une normalisation à 520 M€ par an des DMTO
- ▶ une stagnation des dotations de l'Etat car non indexées sur l'inflation

Des dépenses difficilement compressibles

Les projections de dépenses de fonctionnement reflètent l'importance des charges liées aux compétences de solidarités humaines (près de 1,1 milliards d'euros prévus à l'horizon 2025). Elles sont incompressibles et sont impactées par les récentes mesures gouvernementales, comme le Ségur de la santé, la loi sur le pouvoir d'achat, dont les dispositifs de compensation demeurent encore à préciser.

Des ambitions à tenir

La volonté des élus pour les années suivantes est de parvenir à une hausse du taux d'autofinancement et d'être en capacité d'actionner un panel de leviers budgétaires afin de limiter le recours à l'emprunt. Cette stratégie budgétaire et financière permettrait ainsi de dégager une capacité à investir entre 250M€ et 280M€ par an.

Celle-ci sera majoritairement consacrée à la poursuite du plan collèges et au maintien de la politique d'aide à l'investissement sur les territoires notamment en matière de logement social.

Une gestion saine reconnue par Standard & Poor's

L'agence indépendante a de nouveau salué la gouvernance budgétaire et financière du Département en maintenant la note « AA- », avec « perspective stable ». Ce résultat primordial pour le Département, lui permet d'emprunter à taux préférentiels, sans obligatoirement passer par l'intermédiaire des banques. Cette autonomie en forte période d'investissements représente notamment, une économie importante sur les frais financiers.

Stratégie départementale de la Santé et du Prendre soin - 2022-2028

254 millions

D'EUROS CONSACRÉS À SA
POLITIQUE DU HANDICAP, DE
L'INCLUSION, DE L'HABITAT ET DES
MOBILITÉS ADAPTÉS EN 2021

+ 55 000

CONSULTATIONS CHAQUE ANNÉE

+ 250

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

6 700

BILANS DE SANTÉ RÉALISÉS PAR LA
PMI EN ÉCOLE MATERNELLE



Assemblée plénière du 14 novembre 2022



La crise sanitaire liée au COVID19, ainsi que les épisodes caniculaires, ont illustré l'importance des missions de santé publique du Département pour prévenir les risques et promouvoir la santé des Girondin.es face aux évolutions de notre époque.

A l'image du déploiement du vaccibus, les services départementaux, en lien avec l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs et avec les acteurs de santé et du soin des territoires, ont démontré leur capacité à apporter dans l'urgence des réponses adaptées et en proximité, notamment à destination des personnes en situation de vulnérabilité.

Cette capacité d'intervention dans l'urgence est complémentaire des missions de santé publique, de prévention et de promotion de la santé. Ainsi, le département participe activement à renforcer le système de soin girondin

- ▶ avec les activités de PMI accessibles à toutes et tous,
- ▶ en accompagnant le parcours de soin des personnes en situation de précarité,
- ▶ en déployant ses missions autour de la santé sexuelle, la vaccination et la lutte anti-tuberculeuse,
- ▶ mais aussi dans l'exercice de ses compétences liées à l'autonomie des personnes âgées et des personnes vivant avec un handicap.

La Stratégie Départementale de la Santé et du Prendre soin 2022-2028 traduit l'engagement fort du Département de la Gironde de renforcer et de défendre ses missions de service public pour faciliter l'accès au soin de la population girondine et de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé. Elle vise à renforcer les dispositifs permettant d'« aller-vers » les habitants, de poursuivre les coopérations partenariales et de s'appuyer tant sur le pouvoir d'agir que sur la solidarité des citoyennes et des citoyens. La collectivité continuera également de viser l'amélioration de l'environnement des Girondines et des Girondins à travers l'ensemble de ses politiques publiques et dans le cadre de sa stratégie de résilience territoriale.

Cette stratégie repose sur une dynamique transversale à l'ensemble des vice-présidences du Département :

I. Poursuivre et renforcer les missions de santé du Département

- défendre le service public de prévention en périnatalité et de suivi du jeune enfant
- sensibiliser, éduquer et faciliter l'accès au soin pour promouvoir la santé sexuelle
- faciliter l'accès au soin des personnes en situation de précarité

II. Renforcer la prévention par le Prendre soin

- accompagner et anticiper les situations de fragilité
- prendre soin de celles et ceux qui prennent soin
- répondre aux enjeux environnementaux en prenant en compte leur impact sur la santé des Girondines et des Girondins

III. Coopérer et valoriser les compétences

- renforcer les partenariats pour lutter contre les inégalités territoriales et sociales de santé
- renforcer et faire connaître le rôle d'animation et d'expertise du Département
- promouvoir le pouvoir d'agir et encourager les solidarités citoyennes

254 millions

D'EUROS CONSACRÉS À SA
POLITIQUE DU HANDICAP, DE
L'INCLUSION, DE L'HABITAT
ET DES MOBILITÉS ADAPTÉS
EN 2021

Feuille de route 2022-2025

Gironde 100% Inclusive



Document en attente d'approbation
des instances exécutives des partenaires signataires



Vers une « Gironde 100 % inclusive »

En 2018, la Gironde s'est lancée dans le dispositif « Territoires 100 % inclusifs » lancé par le Secrétariat d'Etat aux personnes handicapées.

En tant que chef de file des solidarités et de la cohésion territoriale, c'est le Département qui pilote en Gironde la démarche baptisée « Gironde 100 % inclusive ».

L'enjeu de cette démarche est de construire une réponse collective et surtout partenariale, adaptée à la singularité des besoins des personnes en situation de handicap à toutes les étapes de leur vie (petite enfance, scolarité, activité professionnelle, vie sociale, hébergement...).

Gironde 100 % inclusive : une nouvelle feuille de route pour 2022-2025

Une nouvelle feuille de route partenariale pour 2022-2025 a été élaborée. Elle associe, tout comme en 2019, les citoyens et leurs proches, les professionnels et les élus.

Elle se décline en six axes :

- ▶ garantir l'accès aux droits et à l'exercice de la citoyenneté
- ▶ faire progresser l'accès à la culture, au tourisme et aux vacances
- ▶ faciliter la pratique sportive
- ▶ encourager la participation de tous dès les premières étapes de la vie
- ▶ soutenir l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap
- ▶ promouvoir un mode de vie choisi

Un plan d'action interne au Département

En tant qu'employeur, la collectivité s'est également dotée de son propre plan d'action départemental pour favoriser l'accompagnement et le maintien dans l'emploi de ses agents en situation de handicap. Ce plan d'action vise également prendre en compte le handicap dans toutes les politiques publiques qu'elle porte et qu'elle déploie sur le territoire.

La démarche Gironde 100 % inclusive et le plan d'action propre au Département se veulent donc interdépendants et ont vocation à se nourrir mutuellement.

Rapport de redevabilité des engagements de développement durable en Gironde - Vers un rapport de responsabilité

17 objectifs

DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DÉFINIS PAR L'ONU

Rapport de redevabilité des engagements de développement durable en Gironde

Vers un rapport
de responsabilité, 2022

Novembre 2021
Novembre 2022



gironde.fr



Depuis 2011, la loi impose aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants de rendre compte de leurs actions annuellement en regard du développement durable. Depuis 2021, elles sont invitées à rendre compte sur la base des 17 objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU, un référentiel que les services utilisent déjà depuis 2015 pour mesurer l'impact de leurs actions.

Alors que l'année et l'été 2022, resteront dans la mémoire girondine comme un point de non-retour, le rapport de redevabilité 2022 franchit une nouvelle étape, en passant d'un exercice obligatoire à un exercice transformateur, porteur de sens et vecteur d'ambitions politiques responsables face à des enjeux sociétaux colossaux et ancrés dans une réalité territoriale.

La nouvelle structure de ce rapport se veut ainsi la caisse de résonance d'une Gironde résiliente travaillant sa capacité à anticiper, à s'adapter et surtout à se transformer face au prévisible comme à l'imprévisible.

Il s'agit ainsi, pour chaque vice-présidence, de :

- ▶ rendre compte de sa contribution au regard des 17 objectifs de développement durable en 2022,
- ▶ poser une ambition résiliente,
- ▶ détailler les moyens mis en œuvre pour nourrir cette ambition, en analysant les actions phares et en mettant en exergue les coopérations nécessaires.

Une manière transparente et responsable de mettre en valeur la réponse du Département face aux nombreux défis et enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Contacts presse

Typhaine CORNACCHIARI :
06 18 18 22 44

Marie-Hélène POPELIER :
06 22 26 69 72

Site : Gironde.fr

Facebook : Département de la Gironde

Twitter : @gironde

Anne-Gaëlle MCNAB
06 28 20 65 31

Delphine CASZALOT
06 01 11 07 39